

SIVOS DE JARRIGE

MAIRIE

26110 AUBRES

Président : André BALANDREAU

Tél. : 04.75.26.40.47

Fax : 04.75.26.13.60

PROJET EDUCATIF TERRITORIAL

SIVOS DE JARRIGE

Dans le cadre de la réforme des rythmes à l'école primaire, la circulaire n° 2013-036 du 20 mars 2013 permet l'élaboration d'un projet éducatif territorial (PEDT).

Le projet éducatif territorial (P.E.D.T) est une démarche contractuelle qui consiste pour les collectivités territoriales volontaires (c'est la collectivité qui assure la coordination), à proposer aux élèves scolarisés sur le territoire un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école. Le tout dans le respect des compétences de chacun et en partenariat avec les services de l'État concernés (ministère de l'éducation, des sports de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, etc.) et les acteurs éducatifs locaux (y compris éventuellement associations, CAF, représentants de parents d'élèves, conseils d'école, etc.).

Un comité de pilotage réunit l'ensemble de ces acteurs pour élaborer et suivre la mise en œuvre du projet éducatif territorial.

Depuis la rentrée scolaire 2014, la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires permet à tous les enfants scolarisés de 3 à 11 ans d'accéder à des activités de découverte, sportives, artistiques et socioculturelles.

L'élaboration d'un PEDT intervient aujourd'hui dans la continuité d'une volonté forte de promouvoir l'organisation des Temps d'Activités périscolaires au travers d'échanges, de rencontres avec les différents partenaires afin de contribuer au développement et à l'épanouissement des enfants.

De plus, depuis la publication de la loi du 29 décembre 2014 de finances pour 2015, l'élaboration du PEDT est devenue une condition obligatoire pour l'obtention du fond de soutien de l'état (article 96).

Le PEDT se décline en convention signée pour trois ans, renouvelable tous les ans, suite à sa validation en comité de pilotage.

PARTENAIRES DU PROJET :

. Partenaires institutionnels :

Mairie de chaque commune du SIVOS

Communauté de communes du Val d'Eygues représentée par M. Samuel BRUNIER (coordinateur enfance et jeunesse)

. Partenaires associatifs

PILOTAGE DU PROJET :

La structure de pilotage est un incontournable pour la réussite du projet. Elle doit :

- Rassembler les acteurs éducatifs
- avoir des objectifs précis et se réunir régulièrement
- bénéficier de moyens
- s'appuyer sur une réelle coordination et une animation adaptée

Composition de la structure de pilotage :

- Le Président du SIVOS
- Les 4 membres de la commission spécifique dédiée à la réforme des rythmes scolaire composée d'élus des 2 communes
- La Directrice de la garderie

Pour avis consultatif :

- La Directrice d'école
- Les représentants de parents d'élèves
- Les intervenants ou les associations

Coordinateurs du projet : les 4 membres de la commission TAP :
Malika Mondon/MariaJosé Pereira/Olivier Barlet/Rémy Margiela

I. OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DES TAP

- Respecter le rythme des enfants
- Prendre en compte les différents acteurs éducatifs dans le but de favoriser une cohérence globale.
- Être complémentaire aux projets de l'école
- Favoriser la découverte, l'initiation et l'éveil
- Valoriser le « laisser faire », « laisser jouer », « jouer avec »
- Favoriser l'accès de tous les enfants aux TAP

II. CONTEXTE

1. Les Temps d'Activités Périscolaires au sein de la réforme

« Les activités périscolaires, qui sont mises en place par les collectivités territoriales en prolongement du service public de l'éducation, visent à favoriser l'égal accès de tous les enfants aux pratiques culturelles, artistiques, sportives, etc... »

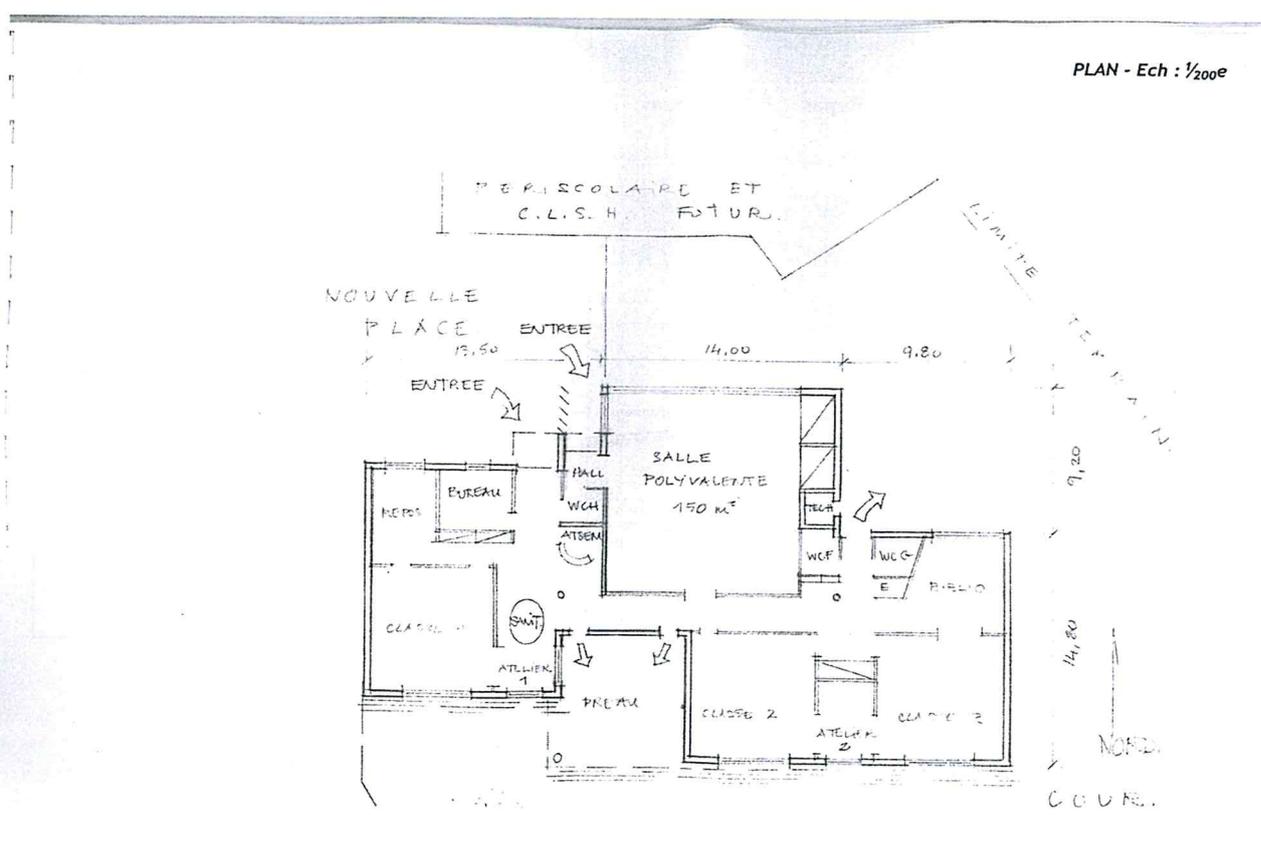
En faisant du mercredi matin un temps scolaire et en allégeant les journées, la nouvelle organisation du temps scolaire fait en effet apparaître de nouvelles plages horaires les lundi, mardi, jeudi et vendredi, d'une durée globale de 3H hebdomadaires (soit l'équivalent des heures d'enseignement reportées le mercredi matin), dévolues aux activités périscolaires. »

Extrait du guide pratique
édité par le ministère de l'éducation nationale.

2. Les locaux

Les locaux sont mis à disposition par le SIVOS, dès la fin des heures d'enseignement scolaires. L'ensemble de ces locaux permet d'adapter les activités au regard du nombre d'enfants et en fonction des saisons :

- Les salles d'accueils périscolaires
- La cour de récréation
- La bibliothèque
- Le préau



3. Le public

Une école Maternelle et élémentaire au sein du SIVOS de JARRIGE soit environ 54 enfants de 3 à 11 ans (effectif de référence au 10/03/15).

4. L'organisation des TAP

Suite à l'application de la réforme des rythmes scolaires, les enfants ont classe le mercredi, de 9 h à 11 h 45.

Les Temps d'activités périscolaires (TAP), se déroulent à l'école après la classe de 15h50 à 16h35 chaque lundi, mardi et jeudi et de 15h45 à 16h30 chaque vendredi.

La semaine scolaire type :

HORAIRES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7H45	Garderie <i>7h45 à 9h</i>	Garderie <i>7h45 à 9h</i>	Garderie <i>7h45 à 9h</i>	Garderie <i>7h45 à 9h</i>	Garderie <i>7h45 à 9h</i>
9H00	Classe <i>9h00 à 12h00</i>	Classe <i>9h00 à 12h00</i>	Classe <i>9h00 à 11h45</i>	Classe <i>9h00 à 12h00</i>	Classe <i>9h00 à 12h00</i>
11H45 12H00					
12H15	Repas <i>12h00 à 13h30</i>	Repas <i>12h00 à 13h30</i>		Repas <i>12h00 à 13h30</i>	Repas <i>12h00 à 13h30</i>
13H30	Classe <i>13h30 à 15h50</i>	Classe <i>13h30 à 15h50</i>		Classe <i>13h30 à 15h50</i>	Classe <i>13h30 à 15h45</i>
15H45					TAP <i>15h45 à 16h30</i>
15H50	TAP <i>15h50 à 16h35</i>	TAP <i>15h50 à 16h35</i>		TAP <i>15h50 à 16h35</i>	
16H30 16H35					Garderie <i>16h30 à 18h15</i>
18H15	Garderie <i>16h35 à 18h15</i>	Garderie <i>16h35 à 18h15</i>		Garderie <i>16h35 à 18h15</i>	

III. PARTENARIAT AVEC LES EQUIPES D'ENSEIGNANTS

La mise en place des Temps d'Activités Périscolaires est l'opportunité de voir émerger des projets transversaux entre l'école et le temps périscolaire.

Libre à chacun de mettre en place ce lien entre le temps de classe et le temps de TAP.

Les activités périscolaires devront donc être complémentaires des temps d'enseignements.

Pour une meilleure articulation, un partage de renseignements est nécessaire.

IV. ACTIVITES

1. Objectifs des activités

Les objectifs poursuivis par les activités proposées dans le cadre périscolaires sont :

- . Cohérence avec le Projet Éducatif du SIVOS
- . Qualité des contenus pédagogiques et de l'encadrement des activités
- . Un choix d'activités diversifié et équitable pour tous les enfants du RPC
- . Caractère non scolaire de l'activité tout en étant en cohérence et en concertation avec les APC (activités après la classe)
- . Respect des rythmes de l'enfant, notamment en permettant aux plus petits des temps de repos et temps calmes

2. Principes des activités

Plusieurs thématiques, réparties sur les 3 cycles, seront proposées aux enfants au cours de la semaine.

Les thématiques seront les suivantes :

Art/ culture
Sport
Multimédia
Environnement
Citoyenneté

Chaque animateur préparera un projet d'animation en lien avec un ou plusieurs des thèmes cités ci-dessus.

Le projet d'animation sera construit sous forme de séances entre chaque période de vacances.

Chaque animateur changera de projet d'animation dès lors que la période changera.

Il faudra certes composer avec les expériences et les savoir-faire de chacun.

Exemple planning activité d'une période année scolaire 2014/2015 :

PERIODE : 27 Avril au 29 Mai 2015

lundi	mardi	jeudi	vendredi
Cycle 1	Cycle 1	Cycle 1	Cycle 1
Animateur :	Animateur : Éveline	Animateur :	Animateur :
Activité: Javelot	Activité : Bricolage	Activité: Jeux collectifs	Activité : Langage et expression
Lieu : Extérieur	Lieu : Salle garderie	Lieu : Extérieur	Lieu : Réfectoire
Cycle 2 et 3	Cycle 2 et 3	Cycle 2 et 3	Cycle 2 et 3
Animateur :	Animateur : Annick et Jérémie	Animateur :	Animateur :
Activité : Ballon prisonnier	Voir organisation feuille jointe pour des ateliers découvertes de différents métiers	Activité: Jeu de dames et jeu d'échecs	Activité : Customiser en couture
Lieu : Extérieur		Lieu : Réfectoire	Lieu : Salle garderie
Cycle 2 et 3		Cycle 3 et 2	Cycle 3 et 2
Animateur :		Animateur :	Animateur :
Activité: Tangram		Activité : Jeux d'adresse	Activité: Jeux de ballons
Lieu : Salle garderie	Lieu: Salle Garderie	Lieu : Extérieur	Lieu: Extérieur

Afin d'être en adéquation avec les objectifs de la réforme et en respect avec le rythme propre à chaque enfant des ateliers « temps libre » seront également proposés aux enfants. Pour autant, les enfants seront encadrés mais, libre à eux d'être acteur de leur temps libre.

3. Descriptif des activités

La présentation des activités est à titre indicatif. Elle sera adaptée en fonction des intervenants et d'une année sur l'autre. Pour information, nous indiquons les résultats du sondage de satisfaction transmis aux parents en 2014.

RESULTAT SONDAGE TAPs

1^{ère} période année scolaire 2014/2015

Satisfaction activités 1ère période

Très satisfait	14
Satisfait	18
Peu satisfait	2

Classement des activités préférées de la 1ère période (nb votes)

cuisine	13
pâte à sel	11
initiation basket	9
peinture verre	9
tissage perles	8
sport relais	8
bricolage	7
bricolage création	7
bowling	6
ronde contines	5
folk	3

Remarque Annick : avis positif donné sur des activités non effectuées par les maternelles

Classement des activités éventuelles avec intervenant

	Sans avis	Je n'aime pas	J'aime un peu	J'aime beaucoup
Théâtre	5	5	6	18
Char	7	6	7	13
Eveil musical	6	7	9	12
Découverte métiers	8	6	10	10
Rédaction journal	8	8	11	8
Jeux de cartes	8	9	10	7

Autres propositions activités :

boxe (1)	foot (x1)	Ping-pong (x2)
cirque (x2)	informatique (1)	poterie (x4)
clip (caméra) (x1)	jardinage (x2)	promenade (x1)
course à pieds (x1)	jeux de ballon (x1)	relaxation (x1)
cuisine (x2)	jeux de société (x1)	stenka (x1)
danse (x1)	judo (x3)	tennis (x3)
dessin (x2)	nature, découvertes (x1)	zumba (x1)
fabrication (x1)	pétanque (x1)	

Proposition découverte des métiers :

Bérangère Motch : Sophro analyste (psychothérapie), praticienne en massage
 Fabien Chaudesaigues : Électricien,
 Olivier Barlet : association Africultures

Commentaires :

Parfait. Merci à toute l'équipe et bravo pour les idées (x1)

Manque pédagogie pour folk (x1) + pas aimé (x1) : enchaînements rapides, complexes

Très bien (x1)

Avis maman Gabriel : Initiation basket pas adaptée pour son handicap mais autres activités proposées par Annick

IV. LE PERSONNEL D'ENCADREMENT

Une Directrice pilote l'ensemble des Temps Péricolaires comprenant les TAP.

Les 2 animateurs ont en responsabilité le groupe d'enfants dont ils ont la charge mais sous la responsabilité de la Directrice.

Tout intervenant extérieur ou associatif est soumis à un engagement conventionnel avec le SIVOS.

Certains personnels municipaux qualifiés (ATSEM, personnel de surveillance...) sont des animateurs potentiels.

Les bénévoles qui interviennent sur les temps d'activités péricolaires sont sélectionnés par l'organisateur, le SIVOS ou les membres de la commission TAP et interviennent dans le cadre d'un projet bien défini.

1. Rôle de la Directrice

- . Faire le lien entre les groupes d'intervenants et les groupes d'enfants inscrits
- . Faire le lien entre les enfants et les animateurs
- . Gérer les inscriptions et la présence des enfants
- . Gérer la constitution des groupes d'enfants en début de TAP
- . Vérifier le bon déroulement des activités

2. Rôle et attitude de l'animateur

L'animateur s'attachera à respecter les 6 missions générales imposées par la réglementation BAFA :

- . Assurer la sécurité physique et morale des enfants
- . Encadrer et animer
- . Participer au sein d'une équipe à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif
- . Construire une relation de qualité avec les enfants, qu'elle soit individuelle ou collective
- . Participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs éducatifs
- . Accompagner les enfants dans la réalisation de leurs projets

V. CONDITIONS D'INSCRIPTION

Toutes les activités seront organisées sous forme de cycles de 5 à 7 semaines (entre chaque période de vacances scolaires) afin de permettre à l'enfant de participer au maximum d'activités dans l'année, dans une volonté éducative.

La participation aux activités périscolaires n'ayant pas un caractère obligatoire, les parents qui ne souhaitent pas inscrire leur (s) enfant(s) pourront le(s) récupérer dès la fin des heures d'enseignement obligatoires.

La participation aux activités périscolaires devra faire l'objet d'une inscription préalable. L'inscription pour un cycle d'activité vaut engagement pour la durée des séances et de la période.

Sa tarification est fixée à **5 euros** par enfant et par période.

MODALITES D'INFORMATIONS AUX FAMILLES :

La programmation des activités sera établie par le SIVOS et remise aux familles, accompagnée de la fiche d'inscription, à chaque début de cycle pour le cycle suivant.

VI. PREPARATION ET EVALUATION

Lors de chaque période de vacances scolaires un temps de préparation de la future période et d'évaluation de la période passée sera prévu.

L'évaluation tiendra compte du bilan fait avec les enfants à l'aide d'outils adaptés aux différentes tranches d'âges, de même qu'un bilan sera également proposé aux familles à l'aide de questionnaires.

Les différents temps d'évaluation permettront de mesurer l'écart entre les objectifs fixés et les objectifs atteints afin de réorienter les activités pour répondre au mieux aux attentes.

Fait à Aubres, le

